



MAIRIE DE NICE

YANN LIBRATI

Conseiller Municipal

Nice, le 22 février 2010

Monsieur Christian Estrosi
Maire de Nice
5 rue de l'Hôtel de Ville
06364 Nice Cedex 4

Monsieur le Maire,

J'ai, comme beaucoup de Niçois, appris par voie de presse¹ qu'un « banquet » aurait été organisé, le 17 janvier 2010, à l'Opéra de Nice, pour environ quatre-vingts personnes, avec « réquisition » du personnel technique et recours à un traiteur privé. Je crois nécessaires d'obtenir de votre part de plus amples informations à ce sujet.

En effet, vous m'avez confié la présidence de la Commission des Finances pour m'assurer du bon usage des fonds publics.

En toutes hypothèses, s'il se révélait que ces fonds publics aient été utilisés à des fins particulières, le principe de transparence exige que chacun puisse en connaître les raisons et les modalités.

Si l'information publiée dans la presse était erronée, il conviendrait, alors, d'exercer au moins un droit de réponse, de telle sorte qu'il ne soit pas acquis, dans l'esprit de nos concitoyens, que les mauvaises manières, si souvent reprochées par le passé, ont toujours cours aujourd'hui dans notre ville.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Y' followed by a horizontal line that loops back under the 'Y'.

Yann LIBRATI

*Conseiller municipal de la Ville de Nice
Président de la Commission des Finances*

¹ *Le Canard Enchaîné*, édition du 10 février 2010.